



**MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ,  
en charge de la prévention  
et de la protection sociale généralisée**

**Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)**

**I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC**

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé - Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché : Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la santé par intérim.

**II - OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

1° Objet : Prestations de formation au Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI) et au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)

2° Catégorie : Marché de services

3° Type : Prestations de formation continue.

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Tahiti – Polynésie française

5° Durée : Voir le règlement de consultation.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

**III - FORME DU MARCHÉ**

Le présent marché est un marché mono-attributaire à tranches conditionnelles au sens de l'article LP 221-3 du Code Polynésien des marchés publics.

Il est décomposé en une tranche ferme et une tranche conditionnelle :

- Tranche ferme :  
Diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) : information des candidats, organisation des épreuves de sélections des candidats, sélection des candidats, organisation de la formation et préparation au diplôme d'Etat.
- Tranche conditionnelle :  
Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS) : information des candidats, organisation des épreuves de sélections des candidats, sélection des candidats, organisation de la formation et préparation au diplôme d'Etat.

Conformément à l'article LP 221-3 du CPMP, l'acheteur public n'est engagé que sur la tranche ferme. En revanche, le prestataire l'est sur l'ensemble des tranches du marché.

#### **IV - ALLOTISSEMENT**

Le marché n'est pas alloti en raison du tronc commun entre les deux formations d'IDE et d'AS (UE 2.10 S1 : « Infectiologie hygiène », UE 4.1 S1 : « Soins de confort et de bien-être », UE 5.1 S1 : « Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens »). Ce marché s'inscrit dans la cohérence de ces deux métiers qui se coordonnent pour les soins au patient.

#### **V- TYPE DE PROCEDURE**

Le présent marché public est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert selon les dispositions de l'article LP 322-2 issu du Code Polynésien des Marchés Publics (CPMP).

#### **VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIECES A FOURNIR PAR LES CANDIDATS**

Se conformer au règlement de consultation (RC).

#### **VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS A PRESENTER UNE OFFRE**

Sans objet.

#### **VIII – CRITERES D'ATTRIBUTION**

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

#### **IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES**

Le Vendredi 20 décembre 2024 à 11 heures, heure de Papeete.

#### **IX – DELAIS DE VALIDITE DES OFFRES A COMPTER DE LA DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES**

120 jours

#### **X – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : [pauline.lafarge@administration.gov.pf](mailto:pauline.lafarge@administration.gov.pf) et [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

#### **XI – ADRESSES**

Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des entreprises peut être consulté, retiré ou téléchargé : Lexpol ou [pauline.lafarge@administration.gov.pf](mailto:pauline.lafarge@administration.gov.pf) et [marches-publics.dsp@administration.gov.pf](mailto:marches-publics.dsp@administration.gov.pf)

#### **XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES**

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation (RC)

Adresse et modalités pour la remise des plis :

La remise des offres pourra se faire de trois façons :

- Dépôt des offres contre remise d'un récépissé à :

DIRECTION DE LA SANTE

Bureau du Budget, des Finances et du Patrimoine

Du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Avenue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa (Musée de la Perle) 2ème étage

- Envoi postal en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DIRECTION DE LA SANTE  
Bureau du Budget, des Finances et du Patrimoine  
BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNESIE FRANCAISE

Le cachet de la poste faisant foi, les dossiers qui seront remis ou dont l'avis de réception sera délivré après la date et l'heure limites, telles que fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

- Par voie électronique avec demande d'accusé de réception aux adresses mails suivantes :  
pauline.lafarge@administration.gov.pf avec copie à : marches-  
publics.dsp@administration.gov.pf  
Le candidat attributaire du marché devra fournir son offre en format papier.

### **XIII – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 novembre 2024

Date de publication : 20 novembre 2024

Publication sur les supports suivants :

- [JOPF](#)
- [Site de la Direction de la santé](#)